



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.13/2006/5  
31 juillet 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

Comité directeur pour l'éducation au développement durable

Deuxième réunion

Genève, 4 et 5 décembre 2006

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**LES INDICATEURS RELATIFS À L'ÉDUCATION  
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Rapport d'activité du groupe d'experts**

Établi par le Président du groupe d'experts chargé de définir des indicateurs  
relatifs à l'éducation au développement durable  
avec l'assistance du secrétariat

1. Le présent rapport complète le premier rapport d'avancement du travail du groupe d'experts chargé de mettre au point des indicateurs pour l'éducation au développement durable, qui a été présenté au Comité directeur pour l'éducation au développement durable (EDD) à sa première réunion (13 et 14 décembre 2005) (voir le document CEP/AC.13/2005/9).
2. Des experts des pays et organisations ci-après ont pris part aux travaux du groupe d'experts: Allemagne, Arménie, Autriche, Canada, Fédération de Russie, France, Grèce, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Slovénie et Suède; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), groupe de travail intergouvernemental d'Asie centrale sur l'éducation à l'environnement et l'éducation pour le développement durable, réseau ENSI (Environment and Schools Initiatives) et ECO-Forum européen (réunion d'organisations citoyennes pour l'environnement). Le groupe d'experts était présidé par M. Roel van Raaij (Pays-Bas).

3. Les troisième et quatrième réunions du groupe d'experts ont eu lieu du 11 au 13 mars 2006 à Vienne et du 10 au 13 mai 2006 à La Haye, respectivement.

4. À ses troisième et quatrième réunions, le groupe d'experts a affiné et finalisé les indicateurs, en tenant dûment compte des observations formulées par le Comité directeur à sa première réunion et par la suite.

5. Le groupe d'experts a débattu de la méthode à suivre pour regrouper de manière cohérente les 80 indicateurs initiaux. La conclusion à laquelle il est arrivé est que la complexité des questions liées à l'éducation au développement durable est telle et la méthode si controversée qu'il n'est pas possible de mettre sur un même plan les questions sous-tendant tous les indicateurs. Il s'est donc prononcé en faveur d'approche «au cas par cas» pour chaque indicateur et a décidé dans le même temps de réorganiser les 80 indicateurs initiaux et de les compléter par des sous-indicateurs.

6. Le groupe d'experts a également tenu compte de la demande du Comité directeur de réduire le nombre d'indicateurs, pour davantage d'efficacité. Il a de plus proposé d'introduire des modèles de tableaux, qui seraient annexés à la série d'indicateurs. Cela permettrait une certaine simplification tout en préservant dans toute la mesure possible la série initiale. Cela permettrait aussi aux pays de disposer d'un modèle simple d'utilisation, à l'intérieur duquel ils n'auraient qu'à choisir les cases prédéfinies qui les concernent.

7. Il a été pris note de la nécessité d'intégrer l'enseignement supérieur dans la série d'indicateurs. Il a été suggéré que des notes de bas de page soient utilisées pour tous les objectifs de manière à remplacer les termes propres au système scolaire actuellement utilisés par des termes applicables à l'enseignement supérieur.

8. Le groupe d'experts a une fois encore souligné que ses travaux sur les indicateurs devraient être axés sur les questions liées à l'éducation au développement durable et non sur le développement durable en tant que tel. En d'autres termes, il devrait évaluer la mise en œuvre de l'éducation au développement durable (telle que définie dans la Stratégie) et l'efficacité de cette mise en œuvre, non les progrès accomplis sur le plan du développement durable (dans le domaine de la biodiversité, des changements climatiques, etc.). À l'évidence, les indicateurs sont plus faciles à trouver et à appréhender pour l'enseignement formel que pour l'enseignement non formel et informel. C'est pourquoi, à la suite des observations du Comité directeur sur le déséquilibre entre indicateurs pour l'enseignement formel et indicateurs pour l'enseignement non formel et informel, les experts ont suggéré de privilégier les premiers, sans toutefois déprécier l'importance des derniers, en particulier leurs possibles répercussions négatives (certains messages télévisés et autres, par exemple, vont à l'encontre de la promotion du développement durable).

9. Le groupe d'experts a préparé une série d'indicateurs, présentée dans deux documents: la liste des indicateurs figure dans l'annexe I au présent document, et on en trouvera aussi la série complète dans le modèle de présentation qui figure dans l'additif 1. Aucun indicateur ou sous-indicateur ne doit en soi et à lui seul être considéré comme un indicateur de qualité. C'est la combinaison des réponses qui donnera des indications quant à l'état d'avancement et à l'efficacité du processus de mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable. Les experts ont souligné que les indicateurs et le mécanisme de

présentation de rapport n'avaient pas vocation à «comparer» des pays de la région mais bien à leur permettre «d'apprendre et de progresser» dans le domaine de l'éducation au développement durable, de manière à ce que la région tout entière ne cesse d'apprendre. L'évaluation des informations présentées à l'occasion des trois phases de mise en œuvre de la Stratégie (2007, 2010 et 2015) permettrait de suivre les progrès réalisés. Les experts ont suggéré de prendre comme données de référence les données du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

10. La série se compose de 18 indicateurs et de 48 sous-indicateurs, qui portent sur les six sujets visés par les rapports correspondant aux objectifs de la Stratégie. Il y a 45 sous-indicateurs qualitatifs et 8 quantitatifs, dont 5 mixtes. Ces sous-indicateurs sont de plusieurs types: «de liste de contrôle» (11), «de contribution» (29 dont 1 mixte), «de production» (8) et «de résultat» (1). Les indicateurs et sous-indicateurs se présentent en deux parties: une partie «oui ou non»<sup>1</sup> et une partie «descriptive».

11. La liste des indicateurs (annexe 1) précise le type de chacun d'entre eux et contient des renseignements sur les «moyens et sources de vérification». Elle a vocation à aider les centres nationaux de liaison à trouver les renseignements nécessaires. Il a été souligné que dans certains pays, ces renseignements se trouvaient dans des sources consacrées à «l'éducation environnementale» ou à «l'éducation au développement»: sans être nécessairement considérées comme relevant de l'éducation au développement durable, ces sources pourraient receler des informations utiles.

12. L'évaluation repose sur l'ensemble des indicateurs, mais ces indicateurs ne sont toutefois pas mécaniquement égaux à la somme des sous-indicateurs qui les composent: celle-ci doit donc être corrigée par une analyse qualitative. Pour évaluer les réponses, et par conséquent les sous-indicateurs, le groupe d'experts a mis au point une «échelle d'évaluation». Conformément à l'approche «au cas par cas», différentes notations sont utilisées – nombres, pourcentages, montants ou état d'avancement – mais, dans un souci de cohérence, sont toutes exprimées suivant une échelle à six niveaux, allant de A (minimum) à F (maximum).

13. Les experts ont encouragé les pays à entreprendre, après avoir répondu au questionnaire, une auto-évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque indicateur sur la base de leur réponse aux sous-indicateurs. Cette auto-évaluation compléterait utilement les renseignements fournis dans le cadre de présentation et contribuerait à limiter autant que possible la subjectivité des conclusions tirées par l'expert indépendant lors de l'élaboration du rapport de synthèse. L'auto-évaluation donnerait en outre aux pays l'occasion de se rendre compte des progrès qu'ils ont accomplis.

14. Sur la base de la série d'indicateurs et du projet de modèle de présentation approuvés par le Comité directeur en 2005, un modèle détaillé a été mis au point pour la soumission des informations (voir l'additif 1). Ce modèle est destiné à être utilisé par les centres nationaux de liaison pour les rapports sur la mise en œuvre nationale durant la phase pilote de présentation volontaire d'informations de la phase I (2007) et pour la présentation d'informations au cours des phases II (2010) et III (2015). Un guide informel a été rédigé pour les aider à le remplir.

---

<sup>1</sup> Si la réponse adéquate est «ne s'applique pas», il convient de cocher «non» et d'expliquer pourquoi.

On y trouve la synthèse des renseignements disponibles sur les méthodes et procédures sous-tendant les indicateurs, repris de divers documents. Le groupe d'experts a souligné qu'il serait utile que les rapports nationaux sur la mise en œuvre fassent l'objet d'une vaste diffusion auprès des organismes pertinents au niveau national et recommandé au Comité directeur qu'ils soient traduits dans les langues officielles de la CEE.

15. Le groupe d'experts a insisté sur la nécessité d'établir les rapports nationaux dans le cadre d'un processus participatif associant toutes les parties prenantes. Il a fortement recommandé qu'avant la soumission du rapport au secrétariat de la CEE par les centres nationaux de liaison désignés, toutes les autorités concernées, institutions d'enseignement et autres parties prenantes intéressées au niveau national soient associées au processus participatif.

16. Quoique la partie «oui ou non» des sous-indicateurs doive être remplie durant la phase I (d'ici à 2007) et la partie «descriptive» durant la phase II (d'ici à 2010), le groupe d'experts a proposé d'encourager les pays à donner si possible des informations sur la série complète d'indicateurs à la fin de chaque phase, en fonction des progrès réalisés. Il a informé les pays qui se sont portés volontaires pour prendre part à l'exercice pilote de présentation d'informations dès la phase I (d'ici à 2007) qu'ils devaient dans toute la mesure possible communiquer des renseignements pour l'ensemble des indicateurs. Les pays qui ne sont pas prêts pour la phase pilote ont été invités à remplir la partie «oui ou non» et à ne remplir la partie «descriptive» que si cela leur était possible. Cet exercice remplacerait le questionnaire initialement prévu et les résultats jetteraient les bases de l'établissement du premier rapport d'activité sur la mise en œuvre de la Stratégie pour la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007).

17. Le groupe d'experts a considéré que l'actuelle série d'indicateurs reflétait l'état des connaissances et était le meilleur résultat possible au regard de la Stratégie de la CEE elle-même, du mandat du groupe d'experts, ainsi que des données et des méthodes disponibles, et représentait un dénominateur commun entre les différents pays, systèmes éducatifs, cultures et langues. Il a souligné qu'elle devrait peut-être être révisée après le premier exercice de présentation et en fonction des observations des pays sur la maniabilité et la facilité d'utilisation des indicateurs ainsi que des informations demandées pour les utiliser. C'est pourquoi le groupe d'experts a demandé au Comité directeur de proroger son mandat de manière à ce qu'une cinquième réunion puisse être organisée pour réviser au besoin la série d'indicateurs à temps pour l'établissement du rapport en vue de la prochaine réunion du Comité directeur, si le mandat de ce dernier était prorogé à la Conférence de Belgrade.

18. Le groupe d'experts a souligné que les indicateurs mis au point pour la présentation d'informations sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE sur l'éducation au développement durable apporteraient une précieuse contribution à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. La plupart des indicateurs, ainsi que la méthode utilisée pour les définir, pourraient être adaptés et repris par d'autres régions, et pourraient ainsi constituer pour les gouvernements et les parties prenantes un bon outil d'évaluation des progrès accomplis en matière d'éducation au développement durable durant la Décennie.

## Annexe 1

### LISTE DES INDICATEURS

Indicateurs/sous-indicateurs	Type	Source de vérification	
<b>OBJECTIF 1<sup>2</sup>. FAIRE EN SORTE QUE LES CADRES POLITIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET OPÉRATIONNELS SOUTIENNENT L'EDD</b>			
<b>Indicateur 1.1</b>	<b>Des mesures préalables sont prises pour contribuer à la promotion de l'EDD</b>		
Sous-indicateur 1.1.1	Le texte de la stratégie de la CEE pour l'EDD est-il disponible dans votre ou vos langue(s) nationale(s) <sup>3</sup> ?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement
Sous-indicateur 1.1.2	Avez-vous désigné un centre national de liaison pour tout ce qui touche à la Stratégie de la CEE pour l'EDD?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement
Sous-indicateur 1.1.3	Existe-t-il un organisme de coordination de mise en œuvre de l'EDD?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement
Sous-indicateur 1.1.4	Existe-t-il un plan national de mise en œuvre pour l'EDD?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement
Sous-indicateur 1.1.5	Existe-t-il des synergies au niveau national entre le processus de la CEE pour l'EDD, le processus mondial de l'UNESCO pour la Décennie des Nations Unies pour l'EDD <sup>4</sup> et d'autres processus politiques concernant l'EDD?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement; rapports des ministères compétents

<sup>2</sup> Soumis à évaluation: Objectifs de la Stratégie, tels qu'énoncés dans la Stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable (CEP/AC.13/2005/3/Rev.1).

<sup>3</sup> Pour les pays dotés d'une structure fédérale, l'adjectif «national» fait référence à l'État. Dans ce contexte, les «données au niveau national» correspondent aux données agrégées communiquées par les entités infranationales.

<sup>4</sup> Dans sa résolution 57/254 du 20 décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période de 10 ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2005 la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.

Indicateurs/sous-indicateurs		Type	Source de vérification
<b>Indicateur 1.2</b>	<b>Les cadres politiques, réglementaires et opérationnels soutiennent l'EDD</b>		
Sous-indicateur 1.2.1	L'EDD est-elle mentionnée dans un ou plusieurs documents de politique nationale <sup>5</sup> ?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement
Sous-indicateur 1.2.2	L'EDD est-elle: a) visée par les documents législatifs ou réglementaires régissant l'éducation nationale applicables; et b) prévue dans les programmes scolaires et/ou normes/arrêtés/préscriptions à l'échelon national et à tous les niveaux de l'enseignement formel, tel que défini par votre système d'enseignement au sens de la CITE <sup>6</sup> ?	Qualitatif; «de contribution»	Rapports des ministères compétents
Sous-indicateur 1.2.3	L'EDD non formelle et informelle est-elle visée par votre politique nationale et/ou dans votre réglementation et vos cadres réglementaires pertinents?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement
Sous-indicateur 1.2.4	La sensibilisation du public à l'EDD est-elle abordée par les documents nationaux pertinents?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement
Sous-indicateur 1.2.5	Existe-t-il une structure formelle de coopération interministérielle <sup>7</sup> dans le domaine de l'EDD?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement
Sous-indicateur 1.2.6	Existe-t-il un mécanisme de coopération multidécisionnelle auquel votre gouvernement est associé, sur le thème de l'EDD <sup>8</sup> ?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement
Sous-indicateur 1.2.7	Des crédits budgétaires ont-ils été dégagés et/ou des mesures d'incitation économiques prises spécialement pour promouvoir l'EDD?	Qualitatif; «de contribution»	Rapports du gouvernement

<sup>5</sup> Il peut s'agir de stratégies, plans, programmes et directives au niveau national et d'autres documents similaires.

<sup>6</sup> Classification internationale type de l'éducation (CITE), UNESCO, 1997 ([http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/doc/iscled\\_1997.htm](http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/doc/iscled_1997.htm)).

<sup>7</sup> Entre les organes de l'État.

<sup>8</sup> Pour plus d'explications, voir le paragraphe 46 de la Stratégie.

Indicateurs/sous-indicateurs		Type	Source de vérification
<b>Indicateur 1.3</b>	<b>Les politiques nationales soutiennent les synergies entre les mesures liées au développement durable et celles liées à l'EDD</b>		
Sous-indicateur 1.3.1	S'il existe une politique de développement durable dans votre pays, l'EDD en fait-elle partie?	Qualitatif; «liste de contrôle»	Rapports du gouvernement; rapports des ministères compétents
<b>OBJECTIF 2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR L'ÉDUCATION FORMELLE, NON FORMELLE ET INFORMELLE</b>			
<b>Indicateur 2.1</b>	<b>Les thèmes clefs du développement durable sont abordés dans l'enseignement formel</b>		
Sous-indicateur 2.1.1	Y a-t-il des thèmes clefs du développement durable <sup>9</sup> qui sont explicitement abordés dans les programmes scolaires <sup>10</sup> ou programmes d'études aux divers niveaux de l'enseignement formel?	Qualitatif; «de contribution»	Établissements d'enseignement et ministères responsables de l'éducation
Sous-indicateur 2.1.2	Y a-t-il dans les programmes scolaires <sup>11</sup> ou programmes d'études aux divers niveaux de l'enseignement formel des références expresses aux résultats (compétences, attitudes et valeurs) en ce qui concerne l'EDD?	Qualitatif; «de contribution»	Établissements d'enseignement et ministères responsables de l'éducation
<b>Indicateur 2.2</b>	<b>Des stratégies de mise en œuvre de l'EDD sont clairement définies</b>		
Sous-indicateur 2.2.1	Est-ce que l'EDD <sup>12</sup> : a) n'est abordée que dans le cadre des matières existantes <sup>13</sup> ?; b) s'inscrit dans une approche interdisciplinaire?; c) fait l'objet de programmes et cours spécifiques?; d) fait l'objet d'un projet indépendant <sup>14</sup> ?	Qualitatif; «de contribution»	Établissements d'enseignement et ministères responsables de l'éducation

<sup>9</sup> Pour plus d'explications, voir le paragraphe 15 de la Stratégie.

<sup>10</sup> Voir la note 4.

<sup>11</sup> Voir la note 4.

<sup>12</sup> Pour les établissements d'enseignement supérieur, les distinctions seraient les suivantes: a) **cours et disciplines**; b) **cours interdisciplinaires**; c) **cours ou séminaires distincts portant spécifiquement sur le développement durable**; et d) **projets autonomes** mis en place par le département, la faculté ou par plusieurs facultés.

Indicateurs/sous-indicateurs		Type	Source de vérification
<b>Indicateur 2.3</b>	<b>Une approche institutionnelle globale<sup>15</sup> pour l'EDD et le développement durable est favorisée</b>		
Sous-indicateur 2.3.1	Les établissements d'enseignement <sup>16</sup> adoptent-ils une «approche institutionnelle globale» du DD/de l'EDD?	Qualitatif; «de contribution»	Établissements d'enseignement, organismes apportant des financements
Sous-indicateur 2.3.2	Existe-t-il des mesures incitatives (directives, régime de bourses ou de récompenses, aides financières, appui technique) destinées à promouvoir une «approche institutionnelle globale» du DD et de l'EDD?	Qualitatif; «de contribution»	Établissements d'enseignement, organismes apportant des financements
Sous-indicateur 2.3.3	Les institutions/les élèves définissent-ils leurs propres indicateurs de développement durable pour leur institution/organisation?	Qualitatif; «de contribution»	Établissements d'enseignement, organismes apportant des financements
<b>Indicateur 2.4</b>	<b>L'EDD est soumise à des systèmes d'évaluation et d'amélioration de la qualité</b>		
Sous-indicateur 2.4.1	Existe-t-il des systèmes d'évaluation et d'amélioration de la qualité comprenant des critères relatifs à l'EDD <sup>17</sup> au sein: a) des systèmes nationaux?; b) d'autres systèmes?	Qualitatif; «de contribution»	Établissements d'enseignement et ministères responsables de l'éducation

<sup>13</sup> Par exemple, la géographie, la biologie, etc. Dans l'enseignement supérieur, on ne parlerait pas de «matière», mais de «cours».

<sup>14</sup> Par projet, on entend une activité à laquelle est attribué un créneau horaire spécifique, non une méthode d'enseignement/méthode pédagogique.

<sup>15</sup> Une «approche institutionnelle globale» signifie que tous les aspects des opérations internes d'une institution et de ses relations externes sont passés en revue et révisés à la lumière des principes du développement durable. Au travers d'une telle approche, chaque institution pourra décider de ses propres actions au regard des trois composantes imbriquées du Campus (gestion du fonctionnement), Curriculum et Communauté (relations extérieures).

<sup>16</sup> Pour les établissements d'enseignement supérieur: **approche globale au niveau de l'université, de l'école ou de la faculté** (y compris entre différentes facultés).

<sup>17</sup> Pour les établissements d'enseignement supérieur, soit des **centres nationaux d'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur**, soit coopération avec des organismes généraux d'évaluation de la qualité tels que la Fondation européenne de la gestion de la qualité.

Indicateurs/sous-indicateurs		Type	Source de vérification
<b>Indicateur 2.5</b>	<b>Des méthodes et des outils relatifs à l'EDD dans l'éducation non formelle et informelle sont en place pour évaluer l'évolution en termes de connaissances, d'attitudes et de pratiques</b>		
Sous-indicateur 2.5.1	Les questions liées au développement durable sont-elles abordées dans les activités informelles de sensibilisation du public?	Qualitatif; «de contribution»	Rapports des syndicats et associations professionnelles, ministères compétents
Sous-indicateur 2.5.2	La formation professionnelle (par exemple pour les petites entreprises, les agriculteurs, les syndicats, les associations, etc.) portant sur des questions de développement durable est-elle soutenue?	Quantitatif; «de contribution»	Rapports des syndicats et associations professionnelles, ministères compétents
Sous-indicateur 2.5.3	Des instruments d'évaluation (par exemple études, enquêtes, etc.) des résultats de l'EDD obtenus par le biais de l'éducation non formelle et informelle ont-ils été mis en place?	Qualitatif; «de contribution»/ «de résultat»	Rapports des syndicats et associations professionnelles, ministères compétents
<b>Indicateur 2.6</b>	<b>La mise en œuvre de l'EDD est un processus multidécisionnel<sup>18</sup></b>		
Sous-indicateur 2.6.1	La mise en œuvre de l'EDD est-elle un processus multidécisionnel?	Qualitatif; «de contribution»	Rapports des syndicats et associations professionnelles, ministères compétents

<sup>18</sup> Pour les établissements d'enseignement supérieur, la question est celle de l'**ouverture des universités vers l'extérieur**, ce qui implique un large éventail d'initiatives: intégration régionale, coopération avec les entreprises, transdisciplinarité, achats écologiques et coopération, en matière de recherche et d'éducation.

Indicateurs/sous-indicateurs	Type	Source de vérification
<b>OBJECTIF 3. DOTER LES ÉDUCATEURS DES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR QU'ILS PUISSENT INTÉGRER L'EDD DANS LEURS PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT</b>		
<b>Indicateur 3.1</b>	<b>L'EDD est une composante de la formation<sup>19</sup> des enseignants</b>	
Sous-indicateur 3.1.1	L'EDD est-elle une composante de la formation initiale des enseignants <sup>20</sup> ?	Qualitatif; «de contribution» Établissements d'enseignement et Ministère de l'éducation
Sous-indicateur 3.1.2	L'EDD est-elle une composante de la formation en cours d'activité des enseignants <sup>21</sup> ?	Qualitatif; «de contribution» Établissements d'enseignement et Ministère de l'éducation
Sous-indicateur 3.1.3	L'EDD est-elle une composante de la formation des responsables et des administrateurs d'établissement d'enseignement?	Qualitatif; «de contribution» Établissements d'enseignement et Ministère de l'éducation
<b>Indicateur 3.2</b>	<b>Les enseignants ont la possibilité de coopérer au sujet de questions liées à l'EDD</b>	
Sous-indicateur 3.2.1	Existe-t-il des réseaux/des forums d'enseignants et/ou de responsables/d'administrateurs actifs dans le domaine de l'EDD dans votre pays?	Qualitatif; «de production» Établissements d'enseignement, ministères compétents
Sous-indicateur 3.2.2	Existe-t-il des réseaux/forums financés, de quelque façon que ce soit, par l'État <sup>22</sup> ?	Qualitatif; «de contribution» Établissements d'enseignement, ministères compétents

<sup>19</sup> L'EDD est envisagée sous l'angle du contenu et/ou sous l'angle de la démarche adoptée.

<sup>20</sup> Pour les établissements d'enseignement supérieur, l'accent est mis ici sur les établissements de formation des enseignants existants en ce qui concerne le DD et l'EDD à destination des enseignants d'université.

<sup>21</sup> Pour les établissements d'enseignement supérieur, l'accent est mis ici sur les programmes de formation en cours d'emploi existants et concernant le DD et l'EDD destinés aux enseignants d'université et dispensés dans les établissements où ils exercent.

<sup>22</sup> Y compris les aides directes, les contributions en nature, l'appui politique et institutionnel.

Indicateurs/sous-indicateurs		Type	Source de vérification
<b>OBJECTIF 4. ASSURER L'ACCÈS AUX OUTILS ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES À L'EDD</b>			
<b>Indicateur 4.1</b>	<b>Des outils et des matériels pédagogiques pour l'EDD sont élaborés</b>		
Sous-indicateur 4.1.1	Existe-t-il une stratégie/un mécanisme à l'échelon national qui vise à encourager la mise au point et la production d'outils et de matériels pour l'EDD?	Qualitatif; «de contribution»	Ministères compétents/ autorités publiques
Sous-indicateur 4.1.2	Les autorités (nationales, infranationales, locales) investissent-elles des fonds dans cette activité?	Qualitatif; «de contribution»	Ministères compétents/ autorités publiques
<b>Indicateur 4.2</b>	<b>Il existe des mécanismes de contrôle de la qualité des outils et des matériels pour l'EDD</b>		
Sous-indicateur 4.2.1	Existe-t-il des critères et/ou des directives concernant la qualité des outils et des matériels pédagogiques relatifs à l'EDD qui sont: a) financés par les autorités publiques?; b) homologués par les autorités publiques?; c) testés et recommandés par les établissements scolaires?	Qualitatif; «de contribution»	Ministères compétents/ autorités publiques
Sous-indicateur 4.2.2	Les outils/matériels pédagogiques relatifs à l'EDD sont-ils disponibles: a) dans vos langues nationales?; b) à tous les niveaux de l'éducation définis dans la CITE?	Qualitatif; «de contribution»	Ministères compétents/ autorités publiques
<b>Indicateur 4.3</b>	<b>Les outils et les matériels pédagogiques pour l'EDD sont accessibles</b>		
Sous-indicateur 4.3.1	Existe-t-il une stratégie/un mécanisme de diffusion des outils et des matériels relatifs à l'EDD à l'échelon national?	Qualitatif; «de contribution»	Ministères compétents/ autorités publiques
Sous-indicateur 4.3.2	Les autorités consacrent-elles des fonds à cette activité?	Qualitatif; «de contribution»	Ministères compétents/ autorités publiques
Sous-indicateur 4.3.3	Les matériels pédagogiques homologués concernant l'EDD sont-ils disponibles via l'Internet?	Qualitatif; «de contribution»	Ministères compétents/ autorités publiques
Sous-indicateur 4.3.4	Existe-t-il un registre ou une base de données des outils et des matériels pédagogiques relatifs à l'EDD en langue(s) nationale(s): a) accessible via l'Internet?; b) accessible par d'autres moyens?	Qualitatif; «de contribution»	Ministères compétents/ autorités publiques

Indicateurs/sous-indicateurs		Type	Source de vérification
<b>OBJECTIF 5. PROMOUVOIR LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE D'EDD</b>			
<b>Indicateur 5.1</b>	<b>Des mesures de promotion de la recherche<sup>23</sup> en matière d'EDD sont en place</b>		
Sous-indicateur 5.1.1	La recherche concernant les contenus et les méthodes en matière d'EDD <sup>24</sup> est-elle soutenue?	Qualitatif; «de contribution»	Ministères compétents
Sous-indicateur 5.1.2	Des études sont-elles menées pour évaluer les résultats de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD?	Qualitatif/quantitatif; «de contribution»	Ministères compétents
Sous-indicateur 5.1.3	Existe-t-il des programmes: 1) Portant spécifiquement sur l'EDD <sup>25</sup> : a) au niveau de la maîtrise?; b) au niveau du doctorat? 2) Abordant l'EDD: a) au niveau de la maîtrise?; b) au niveau du doctorat?	Qualitatif; «de contribution»	Ministère de l'éducation; établissements d'enseignement supérieur
Sous-indicateur 5.1.4	Les autorités accordent-elles des bourses pour des recherches sur l'EDD: a) au niveau de la maîtrise?; b) au niveau du doctorat?	Qualitatif; «de contribution»	Ministère de l'éducation; établissements d'enseignement supérieur

<sup>23</sup> Y compris l'appui de différents acteurs tels que l'État, les autorités locales, les entreprises et les organisations non gouvernementales.

<sup>24</sup> Par exemple, les concepts, l'adoption d'attitudes et l'acquisition de valeurs, le développement des compétences, de l'enseignement et de l'apprentissage, le développement scolaire, l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC), les techniques d'évaluation incluant les impacts socioéconomiques.

<sup>25</sup> L'EDD est envisagé sous l'angle du contenu et/ou sous l'angle de la démarche adoptée.

Indicateurs/sous-indicateurs		Type	Source de vérification
<b>Indicateur 5.2</b>	<b>Le développement de l'EDD est favorisé</b>		
Sous-indicateur 5.2.1	Existe-t-il des aides à l'innovation et au renforcement des capacités dans le domaine de l'EDD <sup>26</sup> ?	Qualitatif; «de contribution»	Ministère de l'éducation; établissements d'enseignement
<b>Indicateur 5.3</b>	<b>La diffusion des résultats des recherches sur l'EDD est favorisée</b>		
Sous-indicateur 5.3.1	L'État soutient-il des mécanismes <sup>27</sup> qui permettent aux autorités et aux parties prenantes de partager les résultats des recherches et des exemples de bonnes pratiques en matière d'EDD <sup>28</sup> ?	Qualitatif/quantitatif; «de contribution»	Ministère de l'éducation; organismes publics extérieurs au système éducatif; établissements d'enseignement secondaire; ONG
Sous-indicateur 5.3.2	Existe-t-il des publications scientifiques: a) traitant spécifiquement de l'EDD?; b) abordant l'EDD?	Qualitatif; «de production»	Établissements d'enseignement et de recherche; ministères compétents; ONG; éditeurs

<sup>26</sup> Il peut s'agir de projets pilotes, de recherche pratique, d'apprentissage social, d'équipes auxquelles plusieurs parties prenantes participent.

<sup>27</sup> Des conférences, des universités d'été, des journaux, des périodiques, des réseaux, par exemple.

<sup>28</sup> Par exemple, une «approche participative»; des liens avec les problèmes locaux, régionaux et mondiaux; une approche intégrée des questions environnementales, économiques et sociales; une orientation vers la compréhension, la prévention et la résolution des problèmes.

Indicateurs/sous-indicateurs		Type	Source de vérification
<b>OBJECTIF 6. RENFORCER LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'EDD À TOUS LES NIVEAUX DANS LA RÉGION DE LA CEE</b>			
<b>Indicateur 6.1</b>	<b>La coopération internationale en matière d'EDD est renforcée dans les pays de la région de la CEE et dans d'autres pays</b>		
Sous-indicateur 6.1.1	Les autorités publiques participent-elles aux réseaux internationaux <sup>29</sup> en matière d'EDD et/ou leur apportent-elles un soutien?	Qualitatif/quantitatif; «de contribution»	Rapport des autorités compétentes
Sous-indicateur 6.1.2	Les établissements et organisations scolaires (formels et non formels) de votre pays participent-ils à des réseaux internationaux en matière d'EDD?	Qualitatif/quantitatif; «de production»	Rapport des autorités compétentes
Sous-indicateur 6.1.3	Existe-t-il des mécanismes/accords de coopération aux niveaux national, bilatéral et/ou multilatéral intégrant une composante explicite d'EDD?	Qualitatif/quantitatif; «de production»	Rapport des autorités compétentes
Sous-indicateur 6.1.4	Votre gouvernement prend-il des mesures visant à promouvoir l'EDD dans des forums internationaux en dehors de la région de la CEE?	Qualitatif/quantitatif; «de production»	Rapport des autorités compétentes

-----

<sup>29</sup> Dans ce contexte on entend par association, groupe de travail, programme, partenariat, etc., «international(e)» celles/ceux qui opèrent aux niveaux mondial, régional et sous-régional.